



### Inauguration de la traversée du village

Le vendredi 24 Juillet, après neuf mois de travaux, période de confinement comprise, a eu lieu l'inauguration de la traversée du village par le maire, Ludwig Montagne. C'est l'aboutissement du projet de sécurisation et d'embellissement de la rue du Vercors qui a été lancé il y a quatre ans sous le mandat de Pierre Montagne. L'adjoint à la

Commission Urbanisme et ses membres se sont investis sur l'ensemble de ce chantier. Ces travaux d'un montant de 778 059, 96 euros TTC ont été financés par la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, le Département de la Drôme et la Commune.

Dans le cadre de la mise aux normes de l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) deux quais bus ont été aménagés avec des abribus. Ces travaux ont été financés à 80 % par la région. Le maire a remercié toutes les entreprises qui ont participé à cette réussite. Un panneau d'information a été installé afin de permettre une meilleure communication de la mairie, des associations, des commerces, etc...

### Bien stationner à Saint Barthélemy de Vals



Pour rappel, la zone de stationnement place de la Victoire n'est pas une aire de stationnement pour le co-voiturage. Les stationnements sur les trottoirs sont désormais dans la catégorie « très gênants » donc passibles d'une amende de 135€.

### Etat d'avancement du chantier de l'école

Les élévations mur béton sont réalisées sur trois faces Nord, Sud et Est.  
Incorporation des réseaux dans le vide sanitaire.  
Préparation de la dalle avec isolant.  
Le bloc sanitaire, indépendant des classes est hors d'air et hors d'eau.  
Les travaux intérieurs doublage, cloisons, incorporation des réseaux d'eau et d'écoulement sont effectués.  
La livraison du bloc sanitaire est prévue pour les vacances de Toussaint. Fin des travaux des écoles février 2021.



Les travaux d'extension des écoles entraînent des perturbations et des contraintes d'accès et de circulation.  
Il convient d'être vigilant et de respecter les consignes.  
Les accès aux classes sont amenés à évoluer dans les prochaines semaines.  
Nous comptons sur la compréhension et la patience de l'ensemble des usagers.

### Rentrée des classes à l'École Privée Sainte-Marie



Le lundi 31 Août a eu lieu la rentrée des classes à l'école Sainte-Marie avec un effectif de 75 élèves.

### Rentrée des classes aux écoles Jacques Prévert et Pablo Picasso



Le mardi 1 Septembre a eu lieu la rentrée des classes, avec un effectif de 120 élèves à l'école primaire et de 47 élèves à l'école maternelle.  
L'équipe enseignante et les agents de la commune sont prêts à accueillir dans les meilleures conditions nos chers bambins, nous les remercions pour leur implication et leur dévouement.

Tous les enfants étaient contents de se retrouver malgré les règles de distanciation et le respect de tous les gestes barrières.



<p style="text-align: center;"><b>Le C.C.A.S</b></p> 	<p style="text-align: center;"><b>De gauche à droite :</b></p> <p>Conception Junique, Josiane Pommaret, Sandra Ladreit, Christelle Papin Adjointe au CCAS, Marie Hure, Josiane Palisse, Nicole Gache.</p> <p>Absents excusés : Cathy Reynaud, Carine Boissy, Jacky Gribet, Maryse Perrin</p>
<p style="text-align: center;"><b>Repas des Seniors.</b></p> <p>En raison de la crise sanitaire, la commission du C.C.A.S. a décidé d'annuler le repas offert par la Municipalité cette année. Il a été décidé d'offrir un panier garni qui sera remis par les Elus dans chaque foyer comportant une personne de plus de 70 ans.</p>	<p style="text-align: center;"><b>Actions du C.C.A.S.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colis alimentaires.</li> <li>- Aides à la cantine sous conditions de ressources.</li> <li>- Colis de Noël aux anciens résidents de Saint-Barthélemy-de-Vals, séjournant en maison de retraite sur St-Vallier.</li> </ul>
<p><b>ON EST TOUS DIFFERENTS, TOUS UNIQUES, PERSONNE NE SE RESSEMBLE. MAIS ON EST TOUS EGAUX. RESPECTER LES AUTRES, C'EST SE FAIRE RESPECTER.</b></p>	

### **Environnement et déchets**

Pour faciliter le tri et la collecte, une expérimentation de ramassage en porte à porte des cartons (parfois trop volumineux pour les îlots de propreté) sera mis en place dès le 1<sup>er</sup> octobre pour une durée de 3 mois. Ce ramassage, uniquement des cartons, aura lieu le vendredi, avec un passage mensuel après inscription en mairie, soit par mail ou par téléphone.

**Tout dépôt à côté des conteneurs ou bacs à ordures ménagères est formellement interdit.**

Concernant l'assainissement, pour assurer un bon entretien des réseaux de collectes des eaux usées, il est impératif de ne pas jeter les lingettes, les tampons et protections hygiéniques dans vos toilettes.

Les riverains ont l'obligation d'entretenir les ruisseaux pour notamment limiter les embâcles. Afin de faciliter cet entretien, le broyeur à végétaux communal pourra être mis à disposition pour faciliter l'évacuation des déchets verts. La réservation se fait auprès de la mairie, soit par mail ou par téléphone.

**Pour rappel le brûlage des déchets est interdit toute l'année.**

### **Réunion de quartier**

D'ici fin avril 2021, les réunions de quartiers doivent être effectuées.

La première a eu lieu à Villeneuve, de nombreux sujets ont été abordés. Pour cette zone les référents :

- Elus : Romain BOITEL, Marike GRALER,
- Non élus : Francis THIOLENT, Delphine JUNIQUE, Lucie BARNASSON

### **Création d'une commission communale environnement élargie**

Cette nouvelle commission comprendra des élus et des citoyens de la commune.

Pour participer à la première réunion, rendez-vous le samedi 3 Octobre à 10h30 à la Mairie.

### **CITYWALL**

L'information citoyenne à portée de main. Sélectionnez votre ville et retrouvez en temps réel toutes les actualités locales. Téléchargez l'application CITYWALL sur votre smartphone et choisissez la commune de Saint-Barthélemy-de-Vals.



## Stérilisation Des Chats

La multiplication des chats errants, vivant en groupe dans les lieux publics des communes peut être source de difficultés pour les municipalités.

La meilleure solution pour éviter ces colonisations et les nuisances dénoncées par certains (bruits, odeurs...) réside dans une gestion durable des chats dits libres qui consiste à procéder à leur capture pour les identifier et les stériliser puis les relâcher sur leur territoire qu'ils occupent alors de manière tranquille.



**Depuis le 1er janvier 2015 le tatouage des chats est obligatoire**

C'est pourquoi la municipalité va passer un accord avec l'association La Clef des Chats pour réguler la population des chats errants, sans propriétaire connu.

**Dès le 15 septembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2021.**

## PLUIE - INONDATION

les 8 bons comportements  
en cas de pluies méditerranéennes intenses

 <p><b>Je m'informe</b> et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels</p>	 <p><b>Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements</b></p>	 <p><b>Je me soucie des personnes proches,</b> de mes voisins et des personnes vulnérables</p>	 <p><b>Je m'éloigne des cours d'eau</b> et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts</p>
 <p><b>Je ne sors pas</b> Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre</p>	 <p><b>Je ne descends pas dans les sous-sols et je me réfugie en hauteur, en étage</b></p>	 <p><b>ROUTE INONDÉE</b></p> <p><b>Je ne m'engage ni en voiture ni à pied</b> Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture</p>	 <p><b>Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école,</b> ils sont en sécurité</p>
<p><a href="http://pluie-inondation.gouv.fr">pluie-inondation.gouv.fr</a> #PluieInondation</p>			
<p><b>JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>● Phénomènes localement dangereux</li><li>● Phénomènes dangereux et étendus</li><li>● Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle</li></ul>	<p><b>J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ</b></p> <p>Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.</p>	<p><b>JE NOTE LES NUMÉROS UTILES</b></p> <p>Ma mairie <b>112</b> ou <b>18</b> Pompiers <b>15</b> SAMU <b>17</b> Gendarmerie, Police</p>	

## Prochaines manifestations

**Samedi 19 Septembre 2020** : Concours de pétanque organisé par l'ASSB au Champ de Mars à 14h.

**Samedi 10 et Dimanche 11 Octobre 2020** : Exposition sur la sériculture à Saint-Barthélemy-de-Vals (culture des vers à soie), organisée par l'association A la rencontre du Passé de 10h à 18h à la Salle des Fêtes.

**Dimanche 11 Octobre 2020** : 42<sup>ème</sup> Foire et 18<sup>ème</sup> Vide grenier organisés par le Comité de foires au village.